



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Compte rendu de la séance du 6 avril 2021

L'an deux mille vingt et un ; le 6 avril, le conseil d'administration du CCAS légalement convoqué le 29 mars deux mille vingt et un, s'est réuni en séance ordinaire.

La séance est ouverte à 18 H 00 sous la présidence de Monsieur Simon LECLERC, Président du CCAS.

Nombre effectif	<u>Etaient présents</u> : M. LECLERC, Président ; Mmes BERNET DAMIANI, GUERRE-BRUNESAUX ; LETOURNEUR, LOUIS, PISANO, THOMAS et Messieurs BOUVIER, LÉBOUCHER, PATEUX et WEBER.
Légal : 17	<u>Excusés</u> : Mmes DOS RAMOS, VALENTIN et VOIRIN et Ms DA CUNHA et LAURENT.
En exercice : 17	<u>Pouvoirs</u> : de M. LAURENT à Mme GUERRE-BRUNESAUX ; de M DA CUNHA à Mme DAMIANI.
Présents : 12	
Votants : 14	

Participait à la séance :

M. Eric DELETANG, Directeur des Affaires Sociales et du CCAS, secrétaire du Conseil d'Administration du CCAS.

1°) Adoption du compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 24 février 2021

Le compte-rendu de la séance du 24 février 2021 est adopté sans observation à l'unanimité.

2°) Présentation du bilan d'activités

Le bilan d'activités pour l'année 2020, précédemment transmis aux administrateurs et suite à la présentation en séance, n'a pas fait l'objet d'observations.

3°) Reprise anticipé des résultats 2020.

M. Le Président expose qu'il convient de prendre en compte une reprise anticipée des résultats soit :

- ✚ en fonctionnement, un montant à reprendre par anticipation en excédent de fonctionnement, résultat à affecter (ligne 002) de 104 092,64 euros.
- ✚ et en excédent d'investissement, le montant de 31 244,10 euros.

Le Conseil d'Administration,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'exposé de M. le Président ;

A l'unanimité,

Vote, la reprise anticipée des résultats telle que présentée.

4°) Vote du budget primitif de l'exercice 2021

Le budget primitif est présenté en séance projet par projet. Les administrateurs ayant reçu cette présentation ainsi que la synthèse du budget par article :

CCAS - 800 - BUDGET CCAS - BP (projet de budget) - 2021

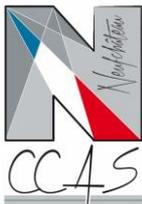
III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	46 800,00	49 350,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	4 000,00	2 500,00	0,00
60611	Eau et assainissement	1 000,00	1 000,00	0,00
60612	Energie - Electricité	3 000,00	3 000,00	0,00
60622	Carburants	1 300,00	1 000,00	0,00
60623	Alimentation	300,00	300,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	2 000,00	2 000,00	0,00
6064	Fournitures administratives	1 500,00	1 500,00	0,00
6132	Locations immobilières	7 000,00	7 000,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	1 000,00	3 000,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	100,00	100,00	0,00
6156	Maintenance	1 000,00	1 000,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	700,00	700,00	0,00
6226	Honoraires	10 000,00	10 000,00	0,00
6228	Divers	0,00	2 100,00	0,00
6238	Divers	500,00	500,00	0,00
6256	Missions	700,00	500,00	0,00
6257	Réceptions	9 000,00	9 000,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	200,00	200,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	250,00	500,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	300,00	300,00	0,00
63512	Taxes foncières	2 800,00	3 000,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	150,00	150,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	125 000,00	225 000,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	125 000,00	225 000,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 900,00	3 800,00	0,00
6532	Frais de mission	300,00	300,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	50,00	50,00	0,00
6542	Créances éteintes	550,00	450,00	0,00
6561	Secours d'urgence	3 000,00	3 000,00	0,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		175 700,00	278 150,00	0,00
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 000,00	1 000,00	0,00
673	Titres annulés (exercices antérieurs)	500,00	500,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	500,00	500,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		176 700,00	279 150,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	4 921,00	3 245,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorporelles et corpo	4 921,00	3 245,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		4 921,00	3 245,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		4 921,00	3 245,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		181 621,00	282 395,00	0,00

+	RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	282 395,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
--------------------------------	------



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE NEUFCHATEAU

CCAS - 800 - BUDGET CCAS - BP (projet de budget) - 2021

Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

CCAS - 800 - BUDGET CCAS - BP (projet de budget) - 2021

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 200,00	1 140,00	0,00
706	Prestations de services	100,00	100,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	1 100,00	1 040,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	148 258,48	167 662,36	0,00
74718	Autres participations Etat	6 700,00	10 800,00	0,00
7472	Participat° Régions	3 000,00	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	44 000,00	44 000,00	0,00
7474	Participat° Communes	88 618,48	111 662,36	0,00
7477	Participat° Budget communautaire et FS	4 440,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	1 500,00	1 200,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	11 000,00	9 000,00	0,00
752	Revenus des immeubles	11 000,00	9 000,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		160 458,48	177 802,36	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 000,00	500,00	0,00
7713	Libéralités reçues	1 000,00	500,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		161 458,48	178 302,36	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		161 458,48	178 302,36	0,00

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	104 092,64
=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	282 395,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

CCAS - 800 - BUDGET CCAS - BP (projet de budget) - 2021

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	4 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	4 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	4 000,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	0,00	4 000,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	0,00	4 000,00	0,00

+	RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

CCAS - 800 - BUDGET CCAS - BP (projet de budget) - 2021

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	761,00	260,00	0,00
10222	FCTVA	761,00	260,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immo.	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		761,00	260,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		761,00	260,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	4 921,00	3 245,00	0,00
28132	Immeubles de rapport	1 633,00	1 633,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	512,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	2 656,00	1 492,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	120,00	120,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		4 921,00	3 245,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		4 921,00	3 245,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		5 682,00	3 505,00	0,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	31 244,10
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	34 749,10

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Le Conseil d'Administration,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,
Vu la présentation du Budget Primitif de l'exercice 2021 réalisée par Monsieur le Président,
A l'unanimité,

ADOpte le projet de budget primitif pour l'exercice 2021 tel qu'il est présenté:

5°) Projet en cours : Analyse des Besoins Sociaux.

Madame la Vice-Présidente rappelle que la stagiaire Léna MAILLARD a débuté son stage le 22 mars et que le Comité de pilotage s'est réuni le 29 mars.

Lors de cette réunion, le comité a acté la note de cadrage, le calendrier de travail ainsi que les questionnaires à l'attention des habitants et des professionnels du secteur social.

Les questionnaires sont en cours de distribution. Les administrateurs présents sont également invités à remplir le questionnaire en tant qu'habitants de la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 45.

Le Président de la séance,
Monsieur Simon LECLERC
Président du CCAS